



Public

La médiation s'adresse à toutes les personnes en situation de conflit ou en difficulté relationnelle dans le cadre privé que ce soit avec un conjoint, un proche, un ami ou un voisin.

Objectif

Traitement de la cause profonde d'un conflit présent ou naissant en accompagnant les parties à la recherche d'un accord durable et acceptable pour chacun.

Tarifs Fr. 900.-- / 2 entretiens individuels et 3 séances de médiation de 1h à 1h30

LA MEDIATION - UNE ALTERNATIVE « WIN - WIN »

Partie intégrante de la dynamique de toute relation, le conflit est indissociable de l'être humain. Ce qui au départ n'est qu'un **malentendu**, une **tension** ou une **querelle** apparemment sans importance peut se cristalliser en un conflit plus profond, **source de stress** pour les concernés mais également pour l'entourage. Il est donc primordial de le reconnaître et de le prendre en charge avant qu'il n'impacte plus durablement les relations familiales ou sociales.

La médiation peut être initiée à la demande de l'une ou l'autre des parties, cependant, elle présuppose l'accord initial des concernés. Grâce à son approche humaniste, à son mode d'intervention **souple, simple, adaptable** à chaque situation et **abordable**, la médiation apporte des réponses efficaces aux différents, de manière rapide et **constructive**.

- Pacifier et apaiser une situation tendue et prévenir le conflit
- Restaurer le lien entre les individus et amorcer le dialogue
- Prévenir et éviter les tensions qui entravent les bonnes relations en accompagnant les personnes dont la vie subit des changements ou des bouleversements marquants
- Proposer un espace et un temps pour accueillir la souffrance souvent cachée
- Proposer une alternative aux règlements des litiges par voie judiciaire

PROCESSUS

La médiation offre aux parties un cadre bienveillant, véritable espace de parole libre et sans jugement propice au dialogue et à la créativité. Elle ouvre la voie sur une nouvelle vision de soi-même et des autres. Guidée par les valeurs de **confidentialité**, d'**indépendance**, de **neutralité** et de **multi-partialité**, la posture du médiateur garantit la sécurité de tous.

2 entretiens individuels préparatoires

3 séances de médiation

- Accueil et pose du cadre
- Exposé des faits
- Compréhension et analyse des faits
- Expression des réalités respectives
- Co-construction de solutions à la résolution du conflit
- Plan d'action

Rédaction des accords de médiation (optionnel)

Guidée par les valeurs de **confidentialité**, d'**indépendance**, de **neutralité** et de **multi partialité**, la posture du médiateur garantit la sécurité de tous

Formation complémentaire médiation générale, GPM Certificate of Advanced Studies (C.A.S)
Médiation en Entreprise, HEIG

RENSEIGNEMENTS AU 41 21 802 43 82 OU AU 41 79 245 84 85